

<i>Nombre de membres au Conseil métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 73 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 9 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 13</i>
---------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date de convocation : 1^{er} septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du lundi 7 septembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 1 :

Installation d'une nouvelle Conseillère métropolitaine titulaire de la Ville de Metz en remplacement de Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le courrier en date du 13 août 2020 par lequel Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Conseillère métropolitaine titulaire de la Ville de Metz, a démissionné de son mandat de Conseillère Municipale, CONSIDERANT que nul ne peut être Conseiller métropolitain s'il n'est Conseiller Municipal, CONSIDERANT qu'un siège de Conseillère métropolitaine est donc vacant, CONSIDERANT que dans les Communes de 1 000 habitants et plus, lorsque le siège d'un Conseiller métropolitain devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu Conseiller Municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de Conseiller métropolitain sur laquelle le Conseiller à remplacer a été élu,

DECLARE Madame Hanifa GUERMITI installée dans ses fonctions de Conseillère métropolitaine titulaire de la Ville de Metz en remplacement de Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

Pour extrait conforme
Metz, le 8 septembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20200907-09-07-2020-DC1-DE

Numéro de l'acte : 09-07-2020-DC1
Date de décision : lundi 7 septembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Installation d'une nouvelle Conseillère métropolitaine titulaire de la Ville de Metz en remplacement de Madame Margaud ANTOINE-FABRY
Classification : 5.1 - Election executif
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 09/09/2020
Numéro AR : 057-200039865-20200907-09-07-2020-DC1-DE
Document principal : 99_DE-ERDP1.pdf

Historique :

09/09/20 14:40	En cours de création	
09/09/20 14:45	En préparation	Catherine DELLES
09/09/20 14:51	Reçu	Catherine DELLES
09/09/20 14:53	En cours de transmission	
09/09/20 14:54	Transmis en Préfecture	
09/09/20 16:15	Accusé de réception reçu	